

L'article 14 de la loi sur l'asile



Graphiste: Kristine Kostava

L'amère expérience de notre rédacteur Valéry Martseniuk

Dans la loi sur l'asile suisse, un article donne lieu, parmi les requérants d'asile, à pas mal d'équivoques, de rumeurs, de doutes, mais aussi énormément d'espoir. C'est l'article 14 alinéa 2. En fait, cet article permet aux requérants d'asile déboutés de demander aux autorités cantonales la régularisation de leur statut en Suisse. Valéry Martseniuk – rédacteur à Voix d'Exils – a tenté à deux reprises de recourir à l'article en question et partage avec nous son expérience. Un podcast produit par Voix d'Exils et réalisé par Ezio Leet.

<http://voixdexils.ch/wp-content/uploads/2021/04/article-14.mp3>

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils